

L'Ile de France malade du chômage et de la casse des emplois

Alain Morin

La région parisienne a connu dans la dernière année une importante croissance du chômage et un recul sensible de l'emploi industriel qui n'est plus compensé par les créations d'emplois du tertiaire. Celui-ci, aussi, voit ses effectifs commencer stagner, notamment dans les entreprises de services aux entreprises.

Le cap des 500 000 chômeurs est dépassé

Le nombre de chômeurs de catégorie 1 passe ainsi de 418 000 en 2000 à 487 000 entre 2002 et 553 000 en septembre 2003 (soit + 135 000 et plus 29% en deux ans). Le nombre de chômeurs de catégorie 1 y a progressé de 11,2 % contre 7,0 % en France (entre septembre 2002 et septembre 2003). Cette évolution régionale accélérée par rapport au rythme national se retrouve pour les jeunes et pour les chômeurs de longue durée.

Ainsi, chez les moins de 25 ans, le nombre de chômeurs recensés dans la catégorie 1 progressent de 15,2 % contre 8,3 % en France.

Quant au nombre de chômeurs de longue durée, il explose (+19,0 % contre + 8,0%).

Un taux de chômage régional de 9,5%

Le taux de chômage régional a progressé de 0,3 point de 9,2% à 9,5% (contre 0,1 point, de 9,4 % à 9,5% pour la France) au cours des 3 derniers mois.

Ainsi, sans doute, pour la première fois depuis longtemps, le taux de chômage d'Ile-de-France atteint le niveau national.

Evolution du taux de chômage	Sept. 02	Sept. 03	accroissement
France	9,4%	9,5%	+0,1 point
Ile de France	9,2%	9,5%	+0,3 point

Sources : DARES : tableau de bord de la politique de l'emploi

L'Ile de France a perdu 50 000 emplois sur un an

Selon l'enquête du GARP, « Sur un an, dix régions affichent une baisse de emploi dont l'île de France (- 1,2 %), la Lorraine et Champagne Ardennes (-1, 0 % chacune), la région Centre (- 0,9 %), Picardie (- 0,8 %) ». Il a noté que toutes ces régions en régression sont concentrées, pour l'es-

sentiel dans la zone d'influence de la région parisienne.

En 2003, le recul de l'emploi total dans la région s'accélère avec - 50 000 emplois. Cela est encore lié à la chute des emplois industriels en France où 1 emploi sur 40 y a disparu depuis 1 an. Mais il se confirme que les emplois de service ne compensent plus les emplois industriels, avec 1300 emplois tertiaires supplémentaires depuis le début de l'année, ses effectifs stagnent. Un reflux de ces emplois dans les services aux entreprises qui rassemble le quart des emplois (-7 343 emplois et -0.7%) a même été constaté dans la région en 2002, avant même l'aggravation sensible du premier semestre 2003.

Déjà cette année là, le recul de 10 000 emplois dans la région, soit les 3/5 des pertes d'emploi de l'ensemble du territoire était préoccupant, d'autant que ce chiffre

masquait la saignée considérable dans l'industrie régionale (près de 30 000 emplois et -3,1%) et que les retombées les plus violentes du retournement de la conjoncture sur l'emploi industriel se situaient dans deux départements de la région parisienne : le Val de Marne qui a perdu 6,7 points par rapport à 2001 (on passe d'une croissance de 5,9 % en 2001 à une perte de 0,8% en 2002, et dans les Hauts-de-Seine qui perd 4,3 points (+ 2,5% en 2001 à - 1,8% entre 2002).

On trouve à l'origine de ces difficultés une stratégie, partagée par la droite et le Parti socialiste, qui a voulu faire de Paris une grande place financière européenne au service des marchés financiers et cherché à transformer la région en pôle d'attraction des sièges sociaux des multinationales. Mais ces choix pour la guerre économique des capitaux, au détriment de ses atouts, notamment dans l'industrie et la recherche publique et d'entreprise ou dans les services publics a été un échec. Mais plus grave, elle a rendu Paris et sa région plus dépendants des fluctuations



de la conjoncture et les a fragilisés. D'où la gravité du recul de l'emploi conjointement à l'aggravation de la précarité et de l'exclusion.

Les mesures sur l'emploi annoncées par le gouvernement : RMA, les nouveaux contrats jeunes avec encore moins de formation, les chèques emploi, nouvelle forme du travail à tâche, vont encore accroître la précarité et relancer les concurrences de la baisse des salaires et des emplois. Tandis qu'il veut aggraver la casse des emplois dans la fonction publique et les services publics (de la Banque de France, à la France Télécom, l'Poste ou EDF).

Le Parti socialiste, notamment dans la région, n'entend pas remettre en cause ses choix stratégiques visant aussi à faire de l'Île de France une métropole pour la guerre économique sous la domination des marchés financiers, ni utiliser autrement les pouvoirs et les moyens financiers dont il dispose au Conseil régional ou dans les Conseils généraux qu'il dirige. C'est ainsi que malgré l'opposition des conseillers généraux communistes auxquels se sont ralliés quelques élus de gauche, le département de l'Essonne vient de décider d'accorder une importante subvention à la multinationale Altis à Corbeil sans la moindre contrepartie et alors que cette entreprise réalise d'énormes profits.



L'exigence d'ouvrir d'autres perspectives concrètes est au cœur des propositions pour l'emploi et de la formation des communistes de l'Île de France. Pour cela il a été mis au centre du projet régional le développement de l'élévation des capacités humaines et des qualifications pour une nouvelle efficacité sociale et écologique.

Cette démarche entend s'appuyer sur l'institution d'un Fonds public régional pour favoriser l'emploi, la formation et les nouvelles technologies et sur un pôle financier public et décentralisé regroupant la Caisse des dépôts, la Poste et les caisses d'épargne ainsi que leurs filiales pour initier un nouveau crédit sélectif pour des projets d'investissement incitant à la création d'emplois et à des mises en formation. ■

1. Si l'examen ne concerne que le chômage de la catégorie 1, l'évolution de celle-ci est largement représentative du chômage global. Ainsi selon une étude du GARP, fin septembre, « La France compte 2 373 100 demandeurs d'emploi de catégorie 1, soit une augmentation annuelle de 109 000 personnes. La population potentiellement indemnisable (catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8 et dispensés de recherche d'emploi), a vu également ses effectifs croître de 137 500 individus en un an, pour atteindre un niveau de 4 022 700 personnes au 31 décembre 2002 ».

Déclaration des Unions régionales Ile-de-France CGT - FO - CFE CGC - UNSA - FSU

La dégradation accélérée et importante de la situation de l'emploi est préoccupante dans notre région.

L'Île de France est frappée de plein fouet par le recul de la croissance. Elle détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée et les services publics ne sont pas épargnés.

Tous les paramètres économiques sont en baisse : industrie, services marchands, activités touristiques, création de logements, emploi, salaires....

Ce qui entraîne des conséquences sociales lourdes pour nombre de salariés et de familles. Dans notre région, 531 400 demandeurs d'emploi sont recensés et un million de gens vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Face à cette situation les organisations syndicales régionales proposent les revendications suivantes :

- l'augmentation de tous les salaires, retraite, pensions, et des minima sociaux.
- La mise en place d'une politique régionale ambitieuse favorisant l'emploi pérenne dans l'industrie et les services permettant de combattre la précarité et l'exclusion.

- L'amélioration des conditions de travail avec l'égalité entre hommes et femmes et la lutte contre le harcèlement.

- Un autre usage des ressources des entreprises avec la création d'un fond régional de développement pour l'emploi et le contrôle des fonds publics.

- Des moyens pour l'éducation avec des formations qualifiantes pour les jeunes et les salariés avec la mise en œuvre du droit individuel à la formation.

Pour donner tous leurs sens et poids à ces revendications les unions régionales CGT - FO - CFE-CGC - UNSA - FSU appellent les salariés et les syndicats à signer les pétitions qui seront remises au Préfet de Région le mercredi 17 décembre à 12h.

Elles demandent ce même jour une audience au Préfet et MEDEF de l'Île de France.

Paris le 18 novembre 2003

Santé : Recenser les besoins, d'emplois, de formations et de promotions

Interview de Jean Luc Gibelin, syndicaliste de la santé

E&P : quels sont les besoins d'emplois et de formation dans la santé.

JLG. les deux grands mondes de la santé, hôpitaux publics et établissements *privés* d'un côté et la médecine de ville de l'autre, subissent de plein fouet les conséquences de toutes les politiques de quota et de *numerus clausus* touchant les personnels médicaux et paramédicaux. Il faut 50.000 infirmières supplémentaires, porter tout de suite le quota annuel de médecins de 6000 à 9000... Cette pénurie ne relève pas de la fatalité, mais de choix politiques conscients, partagés par la droite et une partie de la gauche, notamment le parti socialiste, basés sur une logique comptable qui misait sur la réduction du nombre de prescripteurs pour baisser des dépenses de santé.

E&P : Quelle solution pour s'en sortir ?

JLG : Pour s'en sortir, pour redresser la situation à moyen terme, il faut ouvrir les quotas de recrutement dans toutes les professions touchées par la pénurie, mais sans baisser les qualifications. Pour permettre cet accès à un plus grand nombre, il faut un plan audacieux, soutenu et pluriannuel. Cela permettra de former plus d'infirmières pour exercer dans 4 ans, plus de médecins dans 8 ou 10 ans... Seule une telle solution à moyen terme, peut permettre d'envisager des solutions intermédiaires crédibles.

E&P : Que faut-il donc faire dans l'urgence ?

JLG : Face aux difficultés que l'on connaît aujourd'hui, il faut travailler, de manière très inventive et innovante, les possibilités de validation des acquis et des équivalences, avec des « faisant fonctions » temporaires. Cela va de pair avec une sécurisation de l'emploi et de la formation car cela exige, non pas des déqualifications pour les fonctions exercées, mais, au contraire, des qualifications supérieures pour les personnels concernés. On pourrait ainsi imaginer, après discussions et consultations des organisations *représentatives*, que soient confiées à telle profession de manière limitée et encadrée, des tâches *nouvelles*. Ainsi des infirmières anesthésistes qui ont de l'expérience pourraient-elles assurer certaines missions de médecins anesthésistes. Il faut trouver des solutions transitoires sinon des actes ne disposeront pas de la couverture sanitaire nécessaire. Il existe un potentiel de personnels qualifiés pour lesquels de telles solutions doivent être recherchées avec des validations d'expérience et des validations des acquis. De même on doit, dans le cadre de plans pluriannuels régionaux, imaginer des contrats de formation pour que des jeunes qui veulent travailler dans leur région puissent concilier la formation, la qualification et le logement. Tout cela pour ouvrir largement sur ces professions touchées par la pénurie. Cette phase immédiate, transitoire doit aussi être utilisée pour titulariser les contractuels-elles, les précaires si utiles à l'hôpital. cela nécessite un plan de formation et un financement spécifiques comme ce fut le cas dans un accord à l'APHP. ■

1. Cet accord d'entreprise de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris du 27 avril 2000 signé par la CGT, la CFDT, SUD-CRC, la CFTC, et le SNCH prévoyait l'intégration dans l'emploi stable de 2278 salariés en précarité (CDD sur emploi permanent, CDD sur mensualité de remplacement, CES et assimilés, accès de CDI au statut de fonctionnaire).

Paris : une institution citoyenne pour l'emploi

Jacques Daguene (1)

La ville de Paris vient de prendre la décision de créer un Comité pour l'emploi et le développement économique durable et la formation à l'initiative des élus communistes.

Il s'agit de faire face à la dégradation rapide de la situation de l'emploi liée aux politiques du gouvernement comme à celle des municipalités antérieures. En effet, Paris a perdu 200 000 emplois en 10 ans, notamment dans l'industrie, les secteurs agroalimentaire et financier. Mais aujourd'hui encore le solde créations/destructions d'emplois reste négatif avec une perte de 7256 emplois entre 2000 et 2002. De plus, on annonce des suppressions massives d'emplois, notamment dans les services publics comme la Poste, à la SNCF ou à la Banque de France. Le taux de chômage est aujourd'hui, à Paris, supérieur à celui de la France en raison particulièrement de la stratégie, suivie ces dernières années, et voulant faire de Paris une grande place financière et d'attraction des sièges sociaux des multinationales pour mener la guerre économique aux autres capitales européennes. Mais ce choix, non seulement a été un échec sur ses propres objectifs, mais a rendu Paris plus dépendant des fluctuations de la conjoncture et l'a fragilisé. Cela se traduit par des gâchis financiers et humains considérables.

Le comité pour l'emploi et le développement économique durable et la formation doit être mis au service de l'intervention pour rechercher des solutions alternatives. Il s'est donné comme mission :

- d'être plus réactif, notamment face aux délocalisations, restructurations et aux suppressions d'emplois ;
- de favoriser une gestion à la hausse des emplois dans les entreprises qui vont s'installer dans des zones d'activité en cours de réalisation ;
- mettre en équation des emplois et des formations, notamment dans ces zones nouvelles ;
- de favoriser l'embauche des chômeurs nombreux (20 % de la population active) des quartiers populaires de Paris qui jouxtent ces zones d'activité en mettant en place des points de recrutement en lien avec les services publics de l'emploi ;
- d'exercer une vigilance foncière pour empêcher tout changement d'affectation des locaux d'activités et préserver le développement économique et les emplois.

Dans ce comité siègeront les syndicats parisiens, des maires adjoints, concernés par les questions de l'emploi, les directions économiques de la ville de Paris, l'ANPE et les organisations patronales.

Les élus communistes ont la volonté de faire de ce comité qu'ils ont initié un outil réactif pour aider les précaires ou les chômeurs à la maîtrise de leur retour dans l'emploi stable, notamment par la formation. D'aider les acteurs sociaux à intervenir pour résister aux choix de casse et pour favoriser d'autres alternatives, en responsabilisant les entreprises, les pouvoirs publics et le secteur financier. L'objectif pour les élus communistes de Paris étant de promouvoir un pôle public financier et de favoriser la création d'un Fonds régional décentralisé qui permettraient d'intervenir financièrement sur des projets favorables à l'emploi. ■

1. Adjoint de la ville de Paris.

4 Chantier

**Suppression progressive
et transformation des emplois précaires
en emplois stables à temps complets,
bien rémunérés, avec prise en compte
effective des qualifications acquises**